



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazion svizra dals servetschs als abitants (ASSA)

Rapport du Président 2019/2020

(année de référence du 1er avril 2019 au 31 mars 2020)



Il faut agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire!
Alain Berset

Personne n'aurait pu imaginer que l'année du 70e anniversaire de l'ASSH se terminerait avec la crise du Corona et l'annulation de l'assemblée générale 2020. La citation d'Alain Berset me rappelle le principe de la divulgation des données du registre des habitants: "Le moins possible mais autant que nécessaire". Les deux déclarations reflètent des situations dans lesquelles il n'y a ni juste ni faux et où il faut plutôt trouver le bon équilibre. Dans les tâches des services des habitants, nous sommes aussi constamment confrontés à des défis qui nous obligent à peser et à décider, parfois il faut prendre une décision rapide, parfois il faut prendre le temps nécessaire.



VSED
ASSH
ASSA
ASSA

Le début de l'année jubilaire a déjà été assombri par la problématique que posent les envois des factures par Serafe, qui ont littéralement surchargé nos membres et le comité tout au long de l'année. D'innombrables "appels à l'aide" des membres de toutes les régions de Suisse sont parvenus à l'ASSH, ce qui a incité le comité à intervenir avec véhémence auprès de l'OFCOM. Celui-ci a alors décidé de mettre en place un groupe d'accompagnement pour la résolution des problèmes. Lors de plusieurs discussions, les représentants de l'ASSH, et donc des services des habitants suisses, ont pu intervenir pour soumettre les différents problèmes liés aux envois de factures. Dans le formulaire de retour prévu, l'ASSH a obtenu l'ajout d'informations supplémentaires afin de permettre la vérification dans les registres des habitants. D'autres besoins de clarification subsistent, notamment en ce qui concerne les ménages collectifs et les formes particulières de logement. Même si les factures erronées ne représentent qu'une faible fraction des factures envoyées, et comme l'ASSH l'a toujours souligné, les caractéristiques qui n'ont été utilisées jusqu'à présent qu'à des fins statistiques ne peuvent pas être utilisées 1:1 pour l'envoi des factures. Le surcroît constant de travail pour la vérification des retours par Serafe ou la clarification des questions générales de la population concernant la nouvelle perception de la redevance radio-télévision continuera probablement de subsister. Toutefois, l'ASSH continue à s'engager en faveur de solutions axées sur la pratique qui peuvent être mises en œuvre par les services des habitants suisses et assurer un bon service public à la population.

Bien sûr, nous avons également vécu des expériences agréables et des moments forts, comme l'assemblée générale du jubilé à Berne ou la conclusion de l'expertise sur le système d'enregistrement des habitants par le professeur Arnold Marti et la publication dans la Feuille officielle suisse de droit constitutionnel et administratif, en novembre 2019. N'oublions pas non plus l'initiative politique de Heinz Brand dans la "Berne fédérale", adoptée par l'Assemblée fédérale, pour la réglementation de la base juridique pour le contrôle de l'assurance-maladie dans le cadre de l'obligation LAMAL par les services des habitants. Last but not least, nous avons également reçu de nombreux commentaires positifs sur nos différents cours et formations, ce qui nous encourage à continuer.

Le 5 mars, nous avons tenu notre dernière séance du comité de cette année de référence. Quelques jours plus tard, le 13 mars 2020, la Confédération a ordonné la fermeture des écoles et peu de temps après, le 17 mars, le "Shutdown" a été imposé - une situation vraiment surréaliste! Le plus grand nombre possible de collaborateurs ont été contraints de pratiquer le home office, du jour au lendemain - cela s'appliquait également aux services des habitants - ce qui n'était pas facile à gérer avec les clients et leurs demandes de changement de la date des déménagements. En outre, de nombreuses personnes n'ont pas pu quitter la Suisse en mars comme prévu et les annonces de départs ont dû être annulées, alors que d'autres personnes sont arrivées de l'étranger juste avant la fermeture complète des frontières le 24 mars. Les services des habitants couvrent un domaine pertinent du point de vue technique et sont tenus de maintenir leurs prestations de services pour assurer la sécurité et le fonctionnement des communes. Les communes et les villes qui sont déjà raccordées à eDéménagementCH sont satisfaites! Mais il existe encore de nombreuses constellations où les personnes doivent se présenter personnellement à la commune, par exemple si leur identité doit être clarifiée de manière irréprochable, ou si elles n'ont pas les possibilités techniques ou les connaissances nécessaires pour accéder aux applications en ligne. Mais là aussi, le personnel des services des habitants a fait preuve de la flexibilité nécessaire et a trouvé des solutions pragmatiques spécifiques aux situations.



Tout d'abord, le comité espérait pouvoir quand même réaliser l'Assemblée générale à Genève. Cependant, sur la base des rapports de l'Office fédéral de la santé publique, il n'en était plus question. Pour cette raison, nous avons dû annuler, avec tristesse, l'AG et décidé de la réaliser sous forme électronique. Je vous remercie vivement pour les nombreux commentaires encourageants. La crise nous montre clairement ce qui compte vraiment. Nous dépendons tous les uns des autres – aussi pour le travail de l'association - chacun a besoin de chacun. En cette année jubilaire, en particulier, j'ai bénéficié d'un soutien important. Pour cela, je tiens à tous vous remercier - les membres, le comité, nos invités et nos partenaires.

Chiffres clés 2019

Nombre de membres	
Membres actifs	888
Membres passifs	22
Membres honoraires	2

Séances et représentations	
Séances du comité d'une journée	6
Séances du comité de 2 jours	2
Représentations au sein de commissions et groupes de travail (en jours)	55

Site internet	
Nombre de visites	29'184

Demandes techniques	
Demandes	369

Comité

Le comité est composé de :

- **Carmela Schurmann** (Zurich), Présidente
- **Dominique Monod** (Lausanne), Vice-Président

- **Walter Allemann** (Wettingen), Secrétaire, groupe spécialisé eCH, groupes de travail Amicus et UPI
- **Matthias Beuttenmüller** (Soleure), communication, site internet
- **Massimo Cavalleri** (Lugano), contact et informations pour les membres du Tessin
- **Désirée Fischer** (Winterthour), première aide
- **Theres Fuchs** (Gelterkinden), Comité de projet eDéménagementCH, groupe spécialisé eCH, groupe de travail Amicus, papier de sécurité
- **Heinz Gallus** (Coire), caissier, comptabilité, mutations
- **Luis Gomez** (Langenthal), responsable de la formation continue
- **Sarah Honsberger** (La-Chaux-de Fonds), informations et formation continue pour les membres de Suisse romande
- **Rizwan Khokhar**, site internet (français), informations et formation continue pour les membres de Suisse romande
- **Nicolas Wolleb** (Fribourg), informations et formation continue pour les membres de Suisse romande

Tous les membres du comité reprennent des projets supplémentaires en fonction de la situation, sont membres de groupes de travail ad hoc et participent à des consultations.

Le comité a également été fortement soutenu par Erika Bucher (membre eCH) et Stephan Wenger (demandes des assurés) ainsi que par Maria Lenz (administration des membres).

Assemblée générale – Jubilé de l'association

L'ASSH a fêté ses 70 ans au lieu de sa fondation: dans la ville fédérale de Berne, au Kursaal, où s'était également déroulée la 1ère assemblée générale. Environ 200 membres ainsi que des invités de toute la Suisse et des représentants des trois niveaux de l'Etat ont assisté à l'assemblée générale jubilaire le 2 mai 2019. Le président de la ville de Berne, Alec von Graffenried, a ouvert l'assemblée par un discours de bienvenue. Deux changements ont eu lieu au sein du comité, Bernarda Perren, membre de longue date du comité et vice-présidente (Zermatt) et Nicole Montavon ont démissionné pour des raisons professionnelles. Sarah Honsberger, La-Chaux-de-Fonds (NE), Désirée Fischer, Winterthour (ZH) et Rizwan Khokhar, La Tour-de-Peilz (VD) ont nouvellement été élus. Après la partie statutaire de la matinée, trois exposés spécialisés se sont succédés durant l'après-midi. Ces exposés avaient pour thèmes la numérisation de l'administration publique à l'exemple des services des habitants (conférencier Dr rer. Oec. Konrad Walsler), le programme de transformation "Dazit": le chemin vers l'administration fédérale des douanes (Monsieur Nicolas Rion) et les chances des systèmes intégrés (Monsieur Simon Zeier). Le point culminant de la manifestation a été la table ronde avec les anciens présidents de l'Association: Stephan Wenger (Saint-Gall), Franz Behrens (Zurich), Walter Huwyler (Zurich) et Gabriele Serena (Riva San Vitale). La table ronde était animée par Tamara Cantieni.

Le deuxième jour, les membres ont pu participer à une visite du Palais fédéral, guidée par la conseillère nationale Aline Trede. À la fin de la visite, ils ont eu l'occasion de s'entretenir personnellement avec deux autres conseillères nationales, Sibel Arslan et Christa Markwalder. D'autres visites passionnantes ont eu lieu à la maison des générations et au parc aux ours.

Vous trouverez ci-dessous un bref aperçu des sujets pertinents sur lesquels l'association a travaillé l'année passée, ainsi que des groupes de travail auxquels l'ASSH a participé.

- Service de demandes ASSH pour le contrôle de l'obligation d'assurance LAMAL
- Amicus
- Livraisons des données à Serafe (groupe d'accompagnement OFCOM) selon RT TV

- eDéménagementCH
- Protection de l'enfant et de l'adulte
- Mutations des membres
- Orthographe des noms de ressortissants étrangers et caractères spéciaux
- Modifications de l'état civil dans le CC - possibilité de consultation des services des habitants dans Infostar
- Avis juridique sur le système de contrôle et d'enregistrement des habitants
- Papier de sécurité pour les documents des services des habitants
- Procédures de consultations
- Formation continue

Les informations actuelles les plus importantes à ce sujet sont résumées ci-après:

Service de demandes ASSH pour le contrôle de l'obligation d'assurance LAMAL

La motion politique 18.3765, qui vise à fournir les garanties juridiques aux services des habitants pour la vérification de l'assurance maladie obligatoire, est sur la bonne voie. Suite à l'approbation du Conseil national, en février 2020, la commission du Conseil des États a également approuvé la proposition par 6 voix contre 0 (avec 3 abstentions). L'approbation par le Conseil des États a eu lieu le 10 mars 2020.

Livraisons de données à Serafe selon RT TV

L'envoi des factures de Serafe engendre toujours beaucoup de travail pour les services des habitants. L'ASSH est donc intervenue à plusieurs reprises auprès de l'OFCOM au cours de l'année de référence. Comme les mêmes caractéristiques (bien que limitées) que celles pour les livraisons statistiques selon la LHR sont utilisées pour l'envoi des factures, cela pose des problèmes et soulève de nombreuses questions de limitation. Lors de plusieurs discussions, l'ASSH a pu soumettre les problèmes à l'OFCOM et à Serafe. Un formulaire de retour aux communes pour la vérification des factures mal adressées a été élaboré conjointement. Toutefois, il reste un certain nombre de questions à clarifier, notamment dans le domaine des ménages collectifs et des formes particulières de logement. Il convient toutefois de noter que le nouveau système de facturation signifie une charge supplémentaire pour les services des habitants, même après la clarification des autres questions. Malheureusement, nous devons probablement continuer à répondre aux demandes de la population et à traiter les retours de Serafe pendant longtemps encore.

eDéménagementCH

Déjà 15 cantons avec un total de 810 communes (état au 30.4.2020) sont raccordés à eDéménagementCH. L'extension de eDéménagementCH à d'autres cantons soulève souvent les questions les plus diverses en raison des différentes bases juridiques et pratiques, des souhaits et des opinions. La coordination et l'exploitation du projet par eOperation Suisse ont donc gagné en complexité. Pour cette raison, eOperation a demandé une assistance technique à l'ASSH. En réponse, le comité a proposé un groupe de 5 personnes pour les vérifications techniques préliminaires, appelé "Groupe de coordination technique". Celui-ci pourra commencer ses travaux peu après la signature d'un accord mutuel de prestations.

Protection de l'enfant et de l'adulte (affaire 11 449)

Les nouvelles dispositions sur les obligations de communiquer ne sont toujours pas en vigueur. Un premier échange entre les représentants du comité de l'ASSH et de la Conférence sur la protection de l'enfant et de l'adulte (COPMA) aura lieu prochainement pour discuter des questions principalement du point de vue du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Ici aussi, l'ASSH est au premier plan.

Mutations des membres

En 2019, l'ASSH a de nouveau enregistré une augmentation de l'effectif des membres, de 860 à 888 (état au 31.03.2020). Compte tenu des nombreuses fusions des communes, nous sommes très heureux de cette augmentation de 28 membres. Nous rappelons que les collaborateurs des services des habitants à la retraite ont également la possibilité de rester membres. Contactez notre administration des membres à Coire pour plus d'informations.

Obligation de communication de l'autorité parentale (affaire 16.3317)

Dans un rapport, le Conseil fédéral a été chargé d'examiner de manière approfondie les possibilités de garantir que l'administration (en particulier les services des habitants) dispose d'informations à jour sur l'autorité parentale et les mesures de protection de l'enfant.

L'Office fédéral de la justice a commencé son travail et consulte actuellement divers organismes afin d'analyser les besoins actuels en ce qui concerne l'obligation de communiquer l'autorité parentale. L'ASSH a également été invitée en tant qu'association leader suisse dans le domaine du droit d'enregistrement et a pu répondre à diverses questions techniques. Le rapport est en cours d'élaboration.

Modifications de l'état civil dans le CC - Possibilité de consultation des services des habitants dans Infostar (affaire 14.034)

Depuis le 1.1.2019, avec l'article 43a CC, les services des habitants ont enfin obtenu la base juridique pour la procédure d'appel à Infostar. Malheureusement, toutes les ressources de l'OFEC se concentrent sur le projet "Nouvelle Génération Infostar". L'ASSH, avec le soutien du DFAE, a donc demandé à la direction de l'Office fédéral de la justice de la mettre en œuvre en temps utile. Après une nouvelle intervention de l'ASSH, une solution est déjà prévue pour l'été 2021. L'ASSH surveille de près cette importante affaire et s'engagera en conséquence.

Avis juridique sur le système de contrôle et d'enregistrement des habitants

L'expertise du professeur Dr. iur. Arnold Marti, mandatée par l'ASSH, sur le développement et l'état actuel du système suisse de contrôle et d'enregistrement des habitants en Suisse a été terminée en automne et est à la disposition de toutes les personnes intéressées en allemand, français et italien sur notre site Internet. En outre, la version abrégée de l'avis a été publiée dans l'édition de novembre de "Schweizerischen Zentralblättes für das Staats- und Verwaltungsrecht (ZBl 11 11/2019, pages 591 et suivantes)". Pour les membres de l'ASSH, en particulier, Verlag Schulthess a imprimé une édition spéciale brochée qui a été envoyée à tous les membres par courrier postal à fin 2019. En outre, une traduction en français et en italien a été mise à la disposition des membres sous forme électronique. L'édition allemande du Schweizerischen Zentralblättes est également disponible sur www.Swisslex.ch (uniquement pour les abonnés à Swisslex).

Procédures de consultation

Au cours de l'année de référence, le comité s'est occupé de manière intensive de la procédure de consultation de loi fédérale sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques, plus simplement appelé, service national d'adresses NAD. Les services des habitants seraient directement concernés par ce service d'adresses. L'ASSH n'est pas fondamentalement opposée à un registre national d'adresses, mais celui-ci doit être réalisé de telle sorte qu'il réponde aux exigences actuelles et, surtout, qu'il n'en résulte pas - une nouvelle fois! - un surcroît de travail substantiel pour les services de habitants (mot-clé Serafe). Des discussions avec l'Office fédéral de la statistique sont imminentes.

Formation continue

Pour les formations continues, l'ASSH peut se pencher sur une année extrêmement réussie. La série de séminaires (cours de base, d'approfondissement et compétences techniques) de Peter Rütimann, sur mandat de l'ASSH, a connu un franc succès! Au total, **59 personnes** ont participé aux quatre **séminaires de deux jours** à Weggis afin d'accroître et de consolider leurs connaissances et leurs expériences. Au cours de l'année, l'ASSH a organisé elle-même, sous la direction de Luis Gomez, **19 cours d'une demi-journée ou d'une journée** ainsi **qu'un séminaire** technique à Saint-Moritz. Avec un taux de **fréquentation des cours de plus de 90%**, nous avons pu accueillir et former **361 participants à des cours et séminaires** dans différentes régions de suisse alémanique. D'un point de vue organisationnel, cette grande popularité nous motive à poursuivre cette double voie de formation pour les services des habitants. Depuis l'automne dernier, des discussions et des préparatifs sont également en cours pour offrir des cours ciblés individuels en français en Suisse romande. L'ASSH est bien positionnée pour la période après le "Corona" et est motivée à consolider davantage la formation continue en tant que pilier important des activités de l'association. À ce stade, un grand merci à tous les conférenciers et organisateurs pour leur précieux engagement au service de l'ASSH.

Remerciements

Je tiens à remercier tous les membres et le comité pour les mots de motivation et les échanges au cours des derniers mois. Cette année était régie par une très grande cohésion et une très grande solidarité. Un grand merci également à nos partenaires et parties prenantes ainsi qu'à toutes les personnes et institutions qui nous soutiennent.

Je remercie tout particulièrement notre membre honoraire Erika Bucher. Elle a continué à s'engager intensivement au sein du groupe spécialisé eCH même après sa retraite et a activement soutenu les membres du groupe de travail et l'association eCH avec ses connaissances, sa persévérance et sa conscience professionnelle lors de l'examen de normes nouvelles ou révisées eCH. A fin 2019, elle a remis ses tâches à Sandra Wirth de Neuenhof (AG), nouveau membre du groupe de travail.

Zurich, le 3 mai 2020

Carmela Schurmann
Présidente ASSH

